



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Educ
1008
54


Montesquieu - Fezensac - Lettre à M. Dupanloup 1854



Edue 1008.54

+

HARVARD



COLLEGE

LIBRARY

+

FROM THE LIBRARY OF

COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE

+

PURCHASED APRIL, 1927

LETTRE

DE

M. LE DUC DE FEZENSAC

A M. DUPANLOUP

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Sur sa Brochure relative à l'Éducation particulière.



PARIS

IMPRIMERIE BÉNARD ET COMPAGNIE

2, RUE DAMIETTE

—
1854

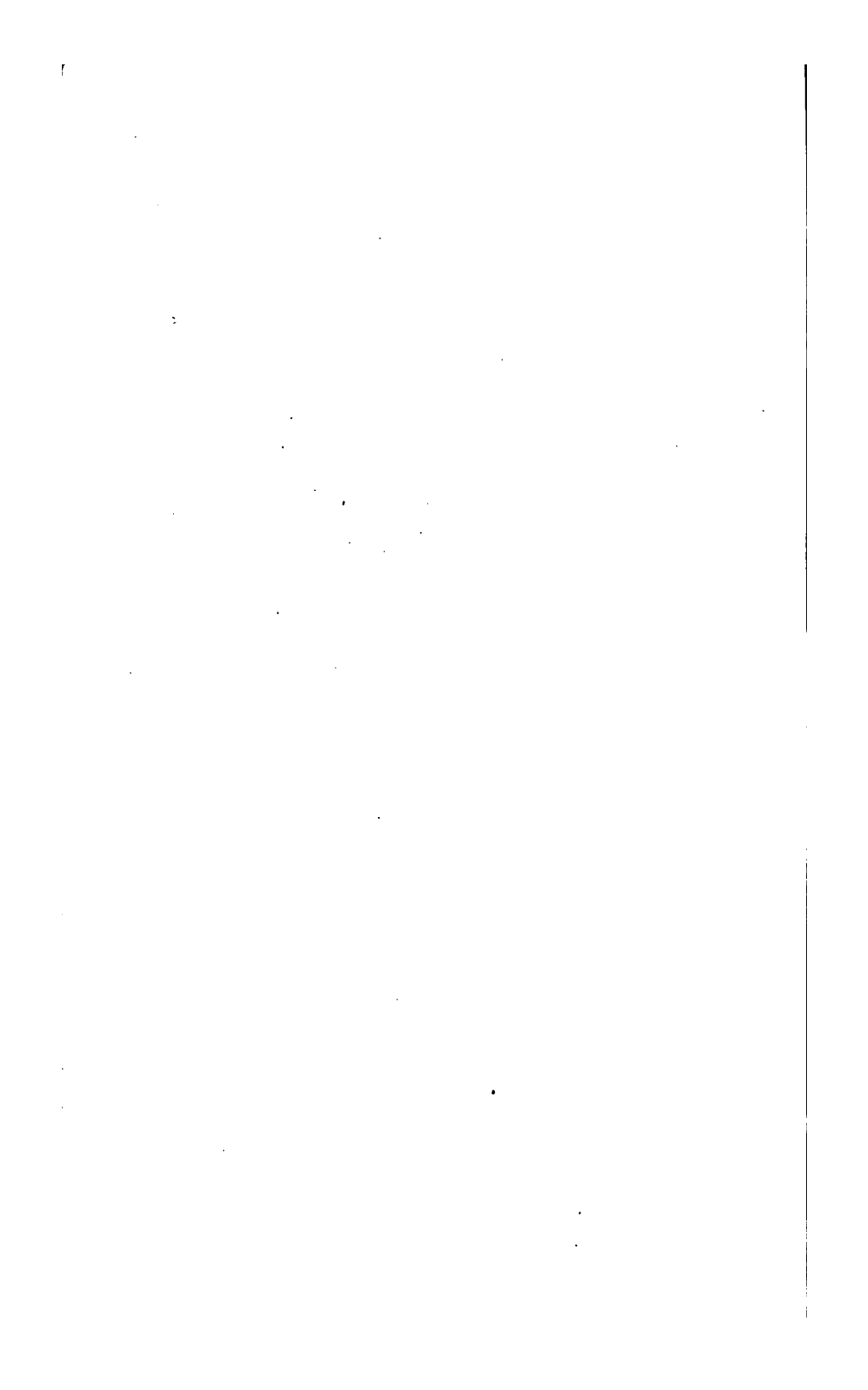
Educ 1008.54

Y

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE
APRIL, 1927

Je viens d'apprendre par M. l'évêque d'Orléans qu'il avait le projet de faire une seconde édition de sa brochure, et qu'il aurait la bonté de prendre en considération mes observations, et d'y répondre lui-même. Je me décide donc à faire imprimer cette lettre. J'espère que ceux qui prendront la peine de la lire la jugeront avec autant d'indulgence que le vénérable auteur auquel elle est adressée.

Paris, le 20 octobre 1854.



LETTRE

DE

M. LE DUC DE FEZENSAC

A M. DUPANLOUP

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

MONSEIGNEUR ,

Je vous remercie d'avoir pensé à m'envoyer votre brochure sur l'éducation particulière. Je l'ai lue et relue avec l'attention qu'elle mérite. J'ai eu l'honneur de causer quelquefois avec vous de l'éducation, et malheureusement pour moi nous n'étions pas du même avis. Vous saviez donc d'avance que vous vous adressiez à un adversaire. L'adversaire n'est pas redoutable ; mais comme il n'a pas été convaincu, il vous demande la permission de vous soumettre quelques observations.

Je m'étonne d'abord que vous trouviez la

question grave et délicate. Une question est délicate quand elle est douteuse, quand elle prête à des objections, quand elle demande des ménagements. Assurément ce n'est pas le cas. Vous n'aimez pas l'éducation particulière parce qu'elle apprend à mépriser l'autorité et à haïr l'enfance. Vous admettez de très-rares exceptions, et encore ces éducations exceptionnelles auraient mieux réussi autrement. Le grand Dauphin eût été beaucoup mieux élevé au collège que par Bossuet. Fénelon lui-même ne put vaincre dans le duc de Bourgogne un défaut qui eût été corrigé par l'éducation publique. Il n'y a rien de plus positif, l'éducation particulière est mauvaise ou insuffisante et l'on peut hardiment conseiller aux parents de ne pas y exposer leurs enfants.

Je trouve même que vous n'acceptez pas assez complètement les conséquences de ce système. Ainsi, l'externat vous paraît une excellente forme d'éducation intellectuelle et morale. Il est vrai que l'enfant trouvera pour ses études tout l'avantage que vous attribuez à l'éducation publique, mais il rentrera le soir chez ses parents ; au lieu de cette maison régulière où tout le monde se couche à la

même heure, il retrouvera la bonne chère, la conversation du salon, les plaisirs du monde qu'on lui fait entrevoir en les lui refusant. Si donc il recueille le fruit de l'éducation publique pour les études, il n'en sera pas moins exposé aux dangers de la maison paternelle pour le caractère et pour la moralité.

Vous ne parlez pas de l'éducation des filles et il me semble que tout ce que vous dites leur est applicable. La gouvernante et son élève se fatigueront l'une de l'autre et se prendront en grippe comme le précepteur et son disciple. L'autorité de la gouvernante sera minée par les commérages des domestiques, par la faiblesse des parents. Les récits de la vie du monde, des bals, des spectacles, la vue des toilettes, tout cela sera plus dangereux encore pour des jeunes filles que pour des garçons. D'ailleurs une mère très-distinguée par ses qualités trouve que *le plus souvent l'esprit de famille se perd dans la maison paternelle*. Et vous-même recommandez aux parents qui se plaignent de la froideur de leurs enfants de les mettre au collège ou au couvent pour retrouver leur tendresse. Il reste donc prouvé que ce que les parents ont

de mieux à faire , est de les éloigner d'eux et de les confier entièrement à l'éducation publique.

Cependant , Monseigneur , j'ai connu bien des éducations particulières dont le résultat donne un démenti à ce système absolu. Je ne parle ici de la mienne que pour vous remercier d'avoir bien voulu me dire que j'étais une exception. Quand même je pourrais accepter une distinction aussi flatteuse, vous conviendrez que cette éducation aurait encore mieux réussi au collège, car enfin je n'ai point eu Bossuet pour précepteur. Il est certain que mon éducation eût été toute différente. Ainsi j'ai appris par cœur une grande quantité de vers latins que je sais encore ; il a fallu pour cela qu'on me les fit répéter tous les jours pendant beaucoup d'années ; c'est un loisir et un dévouement qu'on trouve seulement dans l'éducation particulière. En revanche , au collège j'aurais composé moi-même beaucoup de vers, mais pour ceux-là j'aurais eu la sagesse et le bonheur de les oublier et j'aurais en même temps oublié le latin , que je ne sais que par les vers qui sont restés dans ma mémoire.

Vous ne voulez pas citer de noms propres, et j'imiterai votre exemple. S'il en était autrement, je pourrais parler de trois frères élevés chez leurs parents, au milieu des magnificences de l'Empire, et qui sont devenus des hommes instruits, sérieux, moraux, intimement liés entre eux, et dévoués à leur mère jusqu'à son dernier jour. Je citerais un jeune homme élevé sous la Restauration dans une maison où l'on recevait beaucoup de monde et dont l'éducation a si bien réussi, que lui-même aujourd'hui élève ses deux enfants. Mais en vérité, je ne suis embarrassé que du choix. Ce sont deux frères ayant perdu leurs parents et confiés à un précepteur qui leur a tenu lieu de père. C'est un jeune homme élevé chez un père d'une conduite peu régulière et qui, par les soins d'un bon précepteur, a été le modèle des vertus domestiques. Un autre, jeune encore aujourd'hui, et déjà distingué dans sa carrière; un troisième, fils d'une protestante, et pourtant aussi remarquable par sa piété que par la supériorité de son esprit et de son instruction. Je parlerais d'un père qui a fait à lui seul l'éducation de son fils, et ce qu'il y a de plus extraordinaire

encore, d'une mère qui a suivi le même exemple avec un égal succès.

Je prends ces exemples au hasard dans mes souvenirs, sans faire aucune recherche à ce sujet, sans en avoir parlé à personne.

Les gardes du corps se composaient en grande partie de jeunes gens de province, élevés chez leurs parents. On louait leur zèle et leurs excellents sentiments. Ils étaient bons camarades, bons militaires, et l'on aurait eu peine à reconnaître en eux ces esprits *timides, ombrageux, gourmés*, que vous appelez des *soldats de parade*. *Les petits êtres tremblants et sauvages* étaient devenus des hommes.

Comment se fait-il qu'une éducation si sévèrement condamnée produise de tels résultats, une éducation dont les mauvais effets sont tellement inévitables que l'on doit les excuser, une éducation qui rend les enfants *parfaitement égoïstes, sans droiture, sans affection, sans respect*, et tels qu'ils développeront un jour de grands vices, à moins d'avoir reçu du ciel la plus heureuse nature ? Il y a contradiction entre la théorie et l'expérience. Est-ce une singularité inexplicable, est-ce un miracle, ou ne serait-ce pas plutôt la faute de la

théorie? Quand un calcul mathématique donne un résultat faux, c'est que les termes du problème ont été mal posés; examinons donc si les reproches adressés à l'éducation particulière ne seraient pas injustes ou trop sévères.

Permettez-moi d'abord, Monseigneur, d'écartier la plupart de vos citations. Vous parlez de Quintilien. J'ai toujours trouvé difficile de comparer un pays à un autre pays, un siècle à un autre siècle. Je n'en veux pour preuve que le passage suivant : *Les enfants accoutumés à fouler des tapis somptueux, croissent assis dans des chaises voluptueuses; des femmes empressées les balancent nonchalamment; nous leur apprenons à goûter les bons morceaux avant de leur apprendre à parler; des paroles qui ne seraient pas supportables dans la bouche d'hommes corrompus, nous font plaisir dans celle des enfants. Ils entendent chanter autour d'eux des chansons obscènes; des choses que je n'oserais dire sans rougir sont exposées à leurs yeux.*

Ce n'est pas la peinture de nos éducations actuelles, et je n'ai rien vu, rien entendu dire qui en approchât, même de très-loin. Quant à Fénelon, il parle d'un amas de domestiques qu'on trouve dans la plupart des maisons,

domestiques qui sont autant d'esprits de travers. Il reproche aux parents de passer leur vie au jeu ou dans des conversations indécentes, et d'accoutumer l'imagination volage des enfants aux violents ébranlements des représentations passionnées. J'ignore ce qui se passait du temps de Fénelon, mais nous n'avons plus aujourd'hui d'amas de domestiques et je ne connais pas d'enfants qu'on élève en les menant habituellement à la comédie.

Je ne nomme M. de Châteaubriand que pour m'étonner de trouver un pareil passage cité dans un ouvrage sérieux et sincère. M. de Châteaubriand a vu un *petit prodige de huit ans habillé comme un singe qu'on va montrer à la foire, effronté, importun, tutoyant les femmes et les hommes âgés*. Je n'ai jamais rencontré de pareils petits prodiges, et je suis tenté de croire que l'auteur ne les a vus que dans son imagination. Mais supposons que ce soit un portrait véritable, on ne doit pas raisonner sur une exception ; et c'est à moi de dire à mon tour : *Qu'est-ce que cela prouve ?*

Voici maintenant l'opinion de M. de Bonald : *Le jeune homme élevé chez ses parents aura dans la tête beaucoup de jolis vers, il saura déclamer quel-*

ques scènes de Racine, dont il comprendra l'intention sans en sentir les beautés, il aura collé des plantes, et cloué des papillons et se croira des connaissances de botanique et d'histoire naturelle. Il aura peut-être des attaques de nerfs, mais il n'aura ni sensibilité, ni imagination; il aura des passions et n'aura pas des sens.

L'enfant élevé chez ses parents *n'aura point de sensibilité!* J'invoque à cet égard le témoignage de toutes les mères. *Il n'aura point d'imagination!* Mais l'inconvénient de l'éducation particulière est au contraire de trop la développer. *Il ne sentira point les beautés des auteurs classiques!* Il les sentirait mieux apparemment s'il eût entendu, peut-être, en pensant à autre chose, un professeur les expliquer en classe; mais si un sage précepteur, si un père éclairé les lui explique en particulier, alors il n'y comprendra rien! Je ne parle pas des enfants qui ont *des passions et n'ont pas des sens et qui comprennent l'intention des auteurs dont ils ne sentent pas les beautés;* car c'est moi qui ne comprends pas ce que cela veut dire. Quant aux prétendues attaques de nerfs de ces malheureux enfants, je les renvoie au petit prodige de M. de Châteaubriand. Voilà cependant, Mon-

seigneur, les passages où vous trouvez que la grâce et la légèreté du langage font ressortir la profondeur des choses. Je conviens que le style et la pensée sont dignes l'un de l'autre, mais en vérité, je ne croyais pas que ce fût en faire l'éloge.

Ces citations (et j'en pourrai rappeler beaucoup d'autres) s'appliquent à la mauvaise éducation particulière. Si un adversaire de l'éducation publique citait à son tour des élèves corrompus par leurs camarades ou par leurs professeurs eux-mêmes, vous répondriez que ce n'est point là l'éducation que vous défendez. Je puis en dire autant et considérer de pareilles peintures comme s'appliquant à de tristes et rares exceptions. Écartons-les donc et bornons-nous à examiner le texte de la brochure; l'auteur est assez fort pour ne pas recourir à tant d'auxiliaires passionnés et injustes:

I

Observations relatives au développement de l'esprit.

Si j'ai bien compris les objections élevées dans ce chapitre, elles se réduisent aux suivantes :

Le précepteur et l'enfant sont trop constamment ensemble ; leur horizon se rétrécit.

L'absence des concurrents empêche de juger la mesure du travail de l'enfant.

Rien ne peut remplacer les avantages de l'émulation, et l'éducation particulière en est privée.

Le précepteur et l'enfant passent ensemble toutes leurs journées ; celui-ci ne voit rien, n'entend rien que par son précepteur. Sans doute en écrivant ces paroles, vous supposez que l'enfant n'a point de père. S'il en avait, croit-on que ce père ne s'intéresserait point à ses études, qu'il n'aiderait point à les diriger ? Quand on n'a jamais quitté ses parents, on ignore, j'en conviens, la joie d'avoir des condisciples ; mais quand on n'a connu que l'éducation publique, on ignore le prix des leçons d'un père. Dans les promenades, dans les récréations, il instruit son

fil en l'amusant, il seconde le précepteur. Sa tendresse lui apprend à découvrir les méthodes qui conviennent le mieux à son fils. Celui-ci a deux précepteurs au lieu d'un. Il en aura même trois, car la mère qui, je le suppose, a reçu de l'éducation, se mettra aussi de la partie. Elle fera faire à son fils des lectures, elle exercera sa mémoire. L'un et l'autre accoutumeront leur enfant à causer avec eux, et la conversation des parents est une admirable leçon. On lui donnera aussi des maîtres. A l'aide de tous ces moyens, on aura la mesure du travail qu'on peut lui demander, de ses dispositions, de son aptitude plus ou moins grande, pour telle ou telle partie de l'instruction.

Au collège, au contraire, il faut passer par le même niveau. La classe est le lit de Procuste, trop large pour les uns, trop étroit pour les autres. Si l'enfant est plus faible que sa classe, il se découragera, et cette émulation tant vantée sera nulle pour lui, puisque ses efforts ne feront que lui préparer des défaites ; s'il est plus fort, il perdra son temps. Voici un élève en état d'expliquer Tite-Live, et cette étude lui convient d'autant mieux qu'il aime

l'histoire, et en particulier l'histoire romaine. Mais dans la classe on en est à Cornélius Nepos, il faut qu'il s'y résigne. Pour se consoler, il entendra corriger les fautes de vingt élèves, ce qui l'instruira mieux, dit-on, que d'expliquer avec un précepteur un auteur plus important, plus difficile, et qu'il serait en état de comprendre. Et voyez jusqu'où va cet esprit de routine; j'ai voulu un jour faire expliquer une ode d'Horace à un élève auquel je m'intéresse. Plus le morceau était difficile et mieux j'aurais jugé son instruction. Il a cru que je me moquais de lui; on ne voit point Horace en cinquième, et il ne se croyait pas permis d'avoir plus d'intelligence que sa classe. Je n'ai pas pu même obtenir qu'il essayât.

La mesure du travail de l'enfant n'est donc point dans l'intelligence des autres, elle est dans la sienne. Tel enfant est avancé sous certains rapports et retardé sous d'autres. L'un a le goût des mathématiques, l'autre le goût de l'histoire, un troisième une grande mémoire et la facilité de l'étude des langues. L'éducation particulière apprend merveilleusement à saisir toutes ces nuances et à donner

à chaque esprit la nourriture qui lui convient. Le croirait-on, cependant ? Cet enfant qui pour ses études n'a de limites que son intelligence et que l'on dirige selon ses goûts et son aptitude, cet enfant est dans un horizon rétréci ; il ressemble à une plante privée d'air et de lumière. Mais s'il est enchaîné aux travaux de sa classe, s'il lui est défendu d'aller au delà, alors l'horizon s'élargit, il respire le grand air de la vie publique et ses facultés intellectuelles se développent.

Quant à l'émulation, tous les élèves n'en ont pas un égal besoin ; il y en a qu'elle décourage parce qu'ils se sentent trop faibles pour l'emporter sur leurs concurrents. On jugera d'ailleurs sur cela comme sur tout le reste la direction qu'il convient de donner. Si le concours est utile, on suivra les cours du collège ; sinon, on se bornera aux leçons particulières ; l'enfant n'en sera pas plus mal élevé. D'ailleurs les encouragements ne lui manqueront pas. J'ai vu souvent faire le samedi le résumé des leçons de la semaine, les parents y assistaient, ils y invitaient quelques amis et d'autres enfants. Ce petit concours les amusait et les intéressait tous ; la conver-

sation des hommes instruits formait leur jugement. Le précepteur lui-même en profitait, il était fier des succès de son élève, l'élève reconnaissant des soins de son précepteur ; assurément ils ne paraissaient disposés ni à se haïr, ni à tomber dans la *stupidité intellectuelle*.

Ajouterai-je encore que l'enfant est animé par le désir de plaire à ses parents ; car nous verrons plus tard que de vivre avec eux n'empêche pas toujours de les aimer. Ainsi l'enfant dirigé selon de bonnes méthodes, encouragé, réprimandé, récompensé à propos, fera de rapides progrès.

Prenons garde cependant qu'il n'en fasse trop ; je marche ici entre deux écueils. Si l'enfant ne réussit pas dans ses études : C'est tout simple , dira-t-on, il manque d'émulation et de concours. S'il réussit, ce sera encore un petit prodige, un de ces hommes qui savent tout à quinze ans et rien à trente. Mais au collège, l'enfant obtient-il des succès ? voilà le fruit de l'éducation publique. L'enfant est-il le dernier de sa classe ? tant mieux. M. de Bonald ne veut pas qu'on sache rien à dix-huit ans, pas même ce qu'on a étudié ; il suffit d'*apprendre à apprendre*. Ainsi, tout est bien

d'un côté, tout sera nécessairement mal de l'autre. Est-ce de la raison? Est-ce de la justice?

Ne croyez pas, Monseigneur, que j'imites cet exemple, et que je vienne ici condamner systématiquement l'éducation publique; je me permettrai seulement de trouver quelque exagération dans vos éloges. Ainsi vous ne connaissez que des professeurs qui vont faire leurs classes avec joie; j'en ai rencontré, moi, qui en étaient excédés. Ce professeur trouve une jeunesse nombreuse, animée, pleine d'émulation, et combien n'en pourrait-on pas nommer qui n'écoutent guère, et qui attendent impatiemment la fin de la leçon pour aller jouer à la balle. On ne rencontre parmi les condisciples que des amis, des frères, des rivaux généreux; et tel élève que vous connaissez mieux que moi, vous dira qu'il n'a point d'amis au collège parce qu'il n'y a là personne de sa sorte, personne qu'il doive retrouver un jour. Enfin les méthodes du collège sont bonnes, j'en conviens avec plaisir; l'instruction qu'on y donne est à la portée du plus grand nombre. Mais permettez-moi de croire qu'on obtient davantage d'un enfant

auquel on se consacre spécialement ; qu'il est plus facile de diriger les études suivant la santé et les dispositions de l'élève , et qu'enfin la bonne éducation domestique conviendra toujours mieux, surtout à un homme du monde. La devise que vous ne citez que pour la combattre est la mienne : *Magis vacabit unus uni.*

II

Observations relatives aux mœurs.

Cet article est un des plus importants. Il s'agit de la santé des enfants, de leur moralité, du salut de leurs âmes. Ce sont presque toujours les mauvais sujets qui corrompent les autres. On avait cru jusqu'à présent que c'était là le grand inconvénient de l'éducation publique et que cette surveillance si nécessaire s'exerçait plus facilement à la maison. La brochure enlève encore à l'éducation particulière cette dernière ressource. Un précepteur du plus rare mérite cite une réunion d'enfants des meilleures familles dont plu-

sieurs étaient des professeurs d'immoralité. Ne croyez pas que ce soit là une exception ; ce même précepteur n'a pas connu pendant quinze ans un enfant qui n'ait eu au moins un cousin franc mauvais sujet et tous les cousins sont des camarades obligés. Le précepteur avertit les parents ; on ne le croit pas, ou bien il est trop tard.

Les partisans de l'éducation particulière n'ont jamais dit qu'elle fût parfaite. La perfection n'est point le partage de l'humanité. Nous sommes tous environnés de dangers, nous marchons au milieu des précipices. Mais que l'éducation particulière soit plus dangereuse pour les mauvaises liaisons que l'éducation publique, c'est ce que je ne puis comprendre. Plusieurs hommes m'ont assuré n'avoir connu dans leur enfance que de bons sujets. Je puis répondre au moins des amis de mon fils, et si je connaissais le précepteur dont parle la brochure, je lui indiquerais cet exemple qui donne un démenti à sa triste théorie. Je lui demanderais encore quels sont les parents si indifférents aux liaisons de leur fils, ces parents qui ne croient pas le précepteur quand il

les avertit du danger que lui fait courir la société d'un de ses camarades. Mais les parents sont ordinairement à cet égard plus sévères que personne ; ce sont eux qui recommandent aux précepteurs d'y prendre garde , ce sont eux qui veillent avec le plus de soin sur un dépôt si cher et si sacré.

Voyons donc les garanties qu'offre sur ce point l'éducation publique , et je parle toujours de la bonne. Il y a déjà, en comptant les petits séminaires, cent quatre-vingts maisons parmi lesquelles on peut choisir, et dans ces maisons il ne se trouvera pas un seul mauvais sujet ! Comment, la tendresse éclairée des meilleurs parents, leur surveillance constante ne pourra pas toujours répondre des amis de leurs fils, et vous voulez répondre de tous ceux qui se trouvent dans cent quatre-vingts collèges ? Vous croyez que pas un d'eux n'échappera à votre surveillance, que vous serez instruit de tout ce qui se passe, et que l'enfant qu'on vous confie, courra moins de dangers dans une réunion nombreuse, composée d'enfants pris dans toutes les provinces, parmi toutes les classes, et appartenant à des parents inconnus, vous croyez qu'il courra moins de

dangers que dans une famille chrétienne, où il n'a d'autres liaisons que celles que ses parents choisissent ! En vérité, cela n'est pas raisonnable, et sur ce point si important tout est en faveur de l'éducation domestique.

Mais il y a pour les mœurs un autre danger moins direct, et pourtant tout aussi réel ; c'est l'atmosphère dans lequel vivent les enfants, ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent, ce qu'on leur laisse entrevoir en le leur cachant, tout cela trouble de jeunes imaginations et peut causer de graves désordres.

Les dangers dont je parle peuvent se réduire à trois : les conversations habituelles, les soirées, ou du moins les récits qu'on en fait.

Je conviens qu'on ne respecte pas toujours assez les enfants, et qu'on parle trop souvent devant eux de choses qu'ils devraient ignorer. C'est un inconvénient qu'il ne faut pas exagérer. Je ne suppose point une famille de saints telle qu'on la croit nécessaire pour élever chrétiennement un enfant. Mais je suppose au moins une famille d'honnêtes gens. Croyez-vous que dans cette famille l'enfant n'entendra pas aussi des conversations sérieuses et morales, et ce langage lui sera d'autant

plus utile qu'il n'aura pas l'air d'une leçon. D'ailleurs, quelque légers qu'on les suppose, les parents et les amis n'oublient jamais entièrement qu'un enfant les écoute. Le père ou la mère sont là pour y veiller, et j'ai peine à croire qu'un frère et surtout un fils aîné se permette de répondre à leurs observations : *Il faudra bien qu'il sache ces choses-là tôt ou tard.*

On ne trouve pas toujours dans le monde un *luxe amollissant, un langage affecté ou adulateur, des lectures, des peintures, des conversations dangereuses* ; mais je conviens qu'habituellement le salon n'est pas la place des enfants et qu'ils ne doivent point assister aux soirées. Cela ne serait pas même possible puisqu'il faut se coucher de bonne heure à cause des études.

Mais si les enfants ne vont pas dans le monde, ils voient les préparatifs des soirées, ils en entendent le lendemain les récits ! Ce danger semble plus grand que tous les autres, et la brochure en trace un tableau après lequel il n'y a rien à ajouter. On renvoie les enfants quand on illumine, ils voient arriver des hommes, des femmes dans d'élégantes toilettes. Un autre jour leurs parents sortent pour aller dans le monde, ils ont l'air bril-

lants et heureux. Le lendemain ces pauvres enfants entendent parler avec ravissement de ce qui s'est passé la veille, ils vont se coucher avec désespoir, leur éducation leur devient ridicule et odieuse!

Voyons, Monseigneur, ce qu'il y a de réel dans cette peinture, voyons si l'on parle toujours des plaisirs du monde avec tant d'ivresse. Je transcris ici dans le langage de la conversation ce que j'entends perpétuellement dire :

Nous avons eu hier une soirée assommante, il n'y avait presque personne et des gens ennuyeux. Avant-hier c'était le contraire ; que de monde dans ce petit salon ! Quelle chaleur, quel bruit étourdissant ! On parle maintenant et l'on ne cause plus ; les hommes s'occupent de politique, les femmes sont au coin de la cheminée, les jeunes gens vont au club. Tous ces devoirs du monde sont fastidieux. Les meilleurs jours sont ceux où je puis rester chez moi avec quelques amis.

Voilà les récits enivrants qu'entendent les enfants. On ajoute encore que pour se plaire dans le monde il faut être instruit et bien élevé, que les jeunes gens qui ont fait de bonnes études ont un grand avantage sur les

autres. On en cite qui se rendent ridicules par leur fatuité, leur ton familier, leur effronterie à parler de ce qu'ils ignorent. Sont-ce là de mauvaises leçons? Sans doute on parlera aussi des bals et des spectacles; mais quoi qu'on en dise, les enfants savent très-bien que chaque chose a son temps, et que ces plaisirs-là ne sont pas faits pour eux. Ils le regretteront quelquefois si vous voulez. Ce regret même aura son utilité. Nous devons nous accoutumer de bonne heure aux sacrifices, la vie d'un homme en est remplie. Nous vivons au milieu des séductions; il ne faut pas attendre pour les connaître que l'âge des passions les rendent plus dangereuses encore.

Un homme de ma connaissance m'a raconté qu'on l'avait envoyé aux grands bals dès l'âge de treize ans. C'était une imprudence peut-être, car ces bals l'agitaient, lui montaient la tête; et dans le cours de sa vie il dit n'avoir jamais éprouvé de plaisirs plus vifs. A cette époque les bals se prolongeaient pendant le carême; ceux-là lui étaient interdits parce qu'on s'occupait de sa première communion. Le sacrifice fut d'autant plus grand, qu'il en entendait chaque jour les récits.

Cependant, quelque pénible que put être la privation, il en comprenait et il en appréciait le motif tellement, que s'il eût été son maître il eût refusé d'aller au bal. Ainsi, un enfant de treize ans connaissait déjà les plaisirs du monde ; il entrevoyait leurs séductions et leurs dangers ; et en même temps il sentait au-dedans de lui la raison qui peut quelquefois en demander le sacrifice, le devoir qui l'exige, la vertu qui en donne le courage. Voilà de l'éducation, voilà un jeune homme préparé à la destinée qui l'attend. Je sais bien que les séductions deviendront plus fortes dans quelques années, mais en même temps la raison se développe et se fortifie, le remède grandit avec le mal, l'antidote est toujours à côté du poison. Pour résister aux tentations il faut les connaître, s'y familiariser et commencer de bonne heure les épreuves de la vie ; de même que pour former la santé, il faut exercer ses forces et s'accoutumer de bonne heure aux souffrances et aux privations. Enfin, les enfants ne vont point se coucher avec désespoir, parce qu'eux-mêmes ont envie de dormir. Ils se sont levés matin, ils ont eu aussi leurs études, leurs récréations et leurs exercices.

car on n'a pas besoin d'être au collège pour faire de la gymnastique.

Vous ne dites qu'un mot des bals d'enfants, et ce mot, je ne l'ai pas bien compris. J'ai toujours vu les enfants s'y amuser franchement et innocemment. J'ignorais qu'on y menât des nourrices, et je ne vois pas grand mal à cela. Sans doute quelques mères ont été flattées de montrer à leurs amies les beaux maillots dont elles sont fières; on ne craindra pas du moins que le langage adulateur corrompe ceux-là.

Détournons un instant nos regards de ces tristes tableaux et considérons le collégien en vacances. Ah! pour lui c'est bien différent. Les vacances sont de véritables fêtes. Il va jouir de ce changement de scène et au bout de deux mois il retournera au collège avec quelques regrets, mais avec courage. L'amitié de ses camarades l'aura bientôt consolé!

Mais, Monseigneur, ne craignez-vous pas un peu le séjour de deux mois dans cette maison paternelle si dangereuse, si corruptrice. Deux mois sont longs avec les *frères aînés, les cousins, les journaux, les feuillets, les soirées, la musique et les spectacles*. Les mauvais

domestiques vont chercher à pervertir ce nouveau venu; les bons auront le temps de lui prêter de mauvais livres, d'autant mieux qu'il n'aura pas de précepteur pour veiller sur lui ¹. Il entendra le langage léger des oncles et des frères; et comment s'y prendra-t-on pour l'éloigner des salons et des théâtres. L'enfant qui travaille comprend très-bien que l'on ne veuille pas déranger ses études; mais celui qui est en vacances s'étonnera qu'on l'envoie se coucher à l'heure des plaisirs et c'est lui qui ne *comprendra guère qu'il ne puisse aller s'amuser où vont ses parents*. Si on le mène dans le monde, que pensera cette âme curieuse et impressionnable de tout ce qu'on y rencontre? Si on l'en éloigne, quelle sera sa curiosité, son agitation, ses mauvaises pensées, ses espérances plus fâcheuses encore? Pour l'enfant de la maison, l'habitude diminue le danger, la conversation des parents lui a déjà appris le néant de tous ces faux plaisirs. Mais le collégien, pour qui

¹ Je n'invente ni n'exagère rien. Un précepteur de mérite parle de domestiques qui racontent aux enfants des histoires scandaleuses, et qui leur prêtent de mauvais livres. Ces domestiques, dit-il, sont les meilleurs qu'il ait connus! (*Page 54*).

tout est nouveau, en sera bien plus fortement impressionné; et si le premier est assez troublé par ces fatales images pour ne pas pouvoir faire ses prières et pour prendre en horreur les leçons qu'on lui donne, que dira le dernier en retrouvant cette vie monotone, frugale, tranquille, cette cloche qui dirige tous ses mouvements, l'ennui des études, l'enfantillage des jeux? *Nous n'y pensons pas*, dites-vous quand nous demandons à un enfant dont les parents vont dans le monde, de conserver son innocence, sa simplicité, sa piété; mais lorsque vous supposez chez la plupart des parents une légèreté si coupable, lorsque vous représentez la maison paternelle comme un lieu où l'on n'entend que des conversations dangereuses, où l'on ne reçoit que de mauvais exemples, lorsque vous ne paraissez pas craindre pour les collégiens en vacances l'affreux péril qui menace les enfants de la maison, permettez-nous, Monseigneur, de répondre à notre tour, que c'est vous qui n'y avez pas réfléchi.

III

Observations relatives à la formation du caractère
et au respect dû à l'autorité.

On croit l'éducation privée moins favorable au caractère, et la brochure en donne de fortes raisons, dont voici le résumé.

Dans l'éducation privée, l'enfant est gâté par trop de soins; il n'apprend point à souffrir, il n'éprouve point de contradictions de la part de ses égaux. Au lieu d'une règle uniforme on en fait une pour lui, et cette règle lui semble injuste. Le précepteur et l'élève toujours ensemble se lassent l'un de l'autre et finissent par se haïr.

J'oserai m'écarter ici de l'opinion générale et croire l'éducation particulière au moins aussi favorable à la formation du caractère que la meilleure éducation publique.

Observons d'abord, comme je l'ai dit plus haut, que la brochure passe sous silence les parents. Le précepteur et son élève semblent être seuls au monde. *L'étude, la classe, la récréation, les repas, la prière, le coucher, le lever, toujours le même maître, toujours le même enfant,*

et cela pendant dix années. La mère ne paraît que pour gâter son fils, le père que pour nuire à l'autorité du précepteur, et l'on déclare même très-nettement qu'il lui est impossible de s'entendre avec lui.

Ce n'est pas ainsi que les bons parents comprennent leurs devoirs; et remarquons que ce sont presque toujours de bons parents qui gardent leurs enfants; quand on craint de s'en occuper, on les met au collège. J'ai parlé des soins que les parents donnent à l'instruction, ils en donneront bien plus à la formation du caractère. Dès la plus petite enfance ils ont jugé les dispositions de leur fils, ses qualités, ses défauts, l'étendue de son esprit, la sensibilité de son cœur. Leur ingénieuse tendresse mesure à la portée de l'enfant les encouragements, les réprimandes, les punitions, les récompenses. L'expérience leur montre s'ils ont été trop indulgents ou trop sévères. Ils prennent part aux récréations, aux jeux, aux promenades, et si les conversations d'un père sont utiles pour le développement de l'esprit, combien ne le sont-elles pas davantage pour la formation du caractère? Le précepteur seconde les parents, il leur

communique ses observations, il est lui-même dirigé par eux. Sans doute il y a dans tout cela des froissements, des difficultés; le caractère du précepteur et celui des parents ne sympathisent pas toujours, leurs vues sur l'éducation peuvent ne pas être les mêmes. Le précepteur se plaint de l'enfant, il se plaint des domestiques qui le lui rendent. Mais tout est difficile dans la vie, l'homme est condamné au travail, ce n'est qu'à force de soins qu'il réussit dans ses moindres entreprises. La tendresse paternelle ne recule devant aucun obstacle et doit finir toujours par en triompher. On m'a répondu que la plupart des parents ne s'occuperont pas ainsi de leur fils, qu'ils n'en auraient ni le temps, ni la volonté. Je dis qu'ils s'en occuperont plus ou moins; que s'ils ne font pas tout ce qu'ils devraient faire, ils feront quelque chose, et que leur affection ne s'exprimera pas uniquement par des caresses et des gâteries.

Ainsi, l'enfant sagement dirigé apprend à se connaître lui-même, connaissance si utile qu'un des sages de la Grèce en avait fait sa maxime. Il voit ses défauts, et en les voyant il commence à travailler à les vaincre. Il a

l'idée du devoir ; bientôt il remarque que ce devoir s'accorde avec son intérêt puisqu'il est le premier puni des fautes qu'il a commises. Il obéit au précepteur qui représente les parents ; il obéit aux parents qu'il respecte , et qui ne lui commandent rien que de raisonnable. Il les jugera sans doute, on juge toujours les personnes avec lesquelles on vit. La connaissance de leurs défauts l'engagera même à corriger les siens ; les imperfections inhérentes à la nature humaine ne l'empêcheront pas d'aimer ceux qui lui ont donné le jour et qui se dévouent à son bonheur. Mille circonstances dans la vie augmentent et développent cette tendresse mutuelle qui est le grand mobile de l'éducation particulière. L'enfant voit ses parents inquiets , tourmentés , peut-être malades ; quels sont alors ses regrets de les avoir mécontents , ses promesses de mieux faire à l'avenir ! Hélas ! pendant l'éducation les parents peuvent être exposés à des pertes cruelles. La présence de leur enfant les console , sa vive et naïve douleur adoucit celle qu'ils éprouvent, l'enfant comprend de bonne heure qu'il doit dédommager ses parents de ce qu'ils ont perdu, il sait que chaque progrès dans

ses études , chaque victoire remportée sur ses défauts sera une consolation pour leur cœur.

La brochure ne parle point de l'éducation religieuse ; est-ce qu'elle sera sans effet sur le caractère ? La mère voudra sans doute mener souvent elle-même son fils aux instructions. Elle les expliquera ensuite en les lui appliquant avec cette spécialité qui est le caractère distinctif et le grand avantage de l'éducation particulière. Elle lui fera remarquer que les défauts dont ses parents s'affligent et qui lui nuiraient un jour dans le monde, le rendent déjà coupable aux yeux de Dieu. Sa tendresse saura joindre à un langage quelquefois sévère de douces et utiles leçons.

Voilà ce que M. de Bonald appelle *les petites mines de la maman*. Voilà comment on forme les enfants à *la vanité, à l'humeur, à la médisance*, comment on leur apprend à *penser avec petitesse*. Apparemment les grandes et nobles pensées ne se trouvent que dans la cour d'un collège. C'est en jouant avec des camarades qu'on se forme l'esprit et le cœur. Mais si leurs espiègleries sont *des froissements utiles*, faut-il donc nécessairement que les leçons d'une mère ne soient que *des froissements odieux* ?

La première communion arrive et quel beau jour pour des parents qui n'ont pas quitté leur fils, pour des serviteurs qui l'ont vu naître. Cet heureux événement resserre tous les liens de la famille. L'enfant connaît mieux ses devoirs; les parents et l'instituteur sentent davantage encore la nécessité de s'aider mutuellement dans l'accomplissement de la tâche qu'ils ont entreprise.

Au collège l'enfant ne connaît que des camarades ou des maîtres. Il cède aux premiers comme il obéit aux seconds, parce qu'il n'est pas le plus fort; il est vaincu sans savoir se vaincre. Il ne connaît pas ses défauts qui sont comprimés, et dont on lui parle à peine, car la nécessité de veiller sur une multitude d'enfants empêche de donner à chacun d'eux en particulier les soins qui seraient souvent nécessaires. Je crois cette règle inexorable plus propre à aigrir qu'à assouplir le caractère, et j'en pourrais à mon tour citer bien des exemples. Supprimez-la, vous verrez les mauvais penchants se développer parce que l'élève ne sait pas les combattre et que même il ne s'en rend pas compte.

Le collège n'est point l'image du monde

comme on l'a tant répété, c'est l'image du cloître et de la caserne. Là seulement les mouvements sont réglés au son de la cloche ou du tambour, là seulement on n'est entouré que d'égaux. Dans le monde on vit avec des supérieurs et des inférieurs de toutes les nuances. Il faut juger ces nuances diverses, et c'est ce qu'on commence à apprendre dans la vie de famille.

On craint que l'enfant chez les parents n'apprenne point à souffrir. Soyez tranquille, il n'y en a que trop d'occasions à tous les âges de la vie. L'enfant souffrira des privations qu'on lui impose pour sa santé, il souffrira des punitions qu'il aura méritées, il souffrira de mille contradictions, de mille contrariétés inévitables, il souffrira des défauts des autres, et toutes ces souffrances seront pour lui d'utiles leçons. Car je n'admets pas que les plaisirs qu'on lui accorde ne soient que des gâteries, et les réprimandes que des injustices.

Mais il est assujetti à une règle spéciale ? Eh ! sans doute ; car c'est lui qu'il s'agit d'élever. Comment peut-on supposer que des enfants de caractères divers se trouvent également bien d'une règle commune ? Autant vaudrait dire que la même nourriture con-

vient à tous les estomacs, le même habit à toutes les tailles. Cette règle spéciale n'est point inflexible, elle se modifie selon le besoin ; elle est, comme je l'ai déjà dit, plus indulgente ou plus sévère, selon l'expérience de tous les jours.

On dit que les grands caractères, les natures vives étouffent dans l'éducation privée ; j'aurais cru précisément le contraire et je l'ai encore dit plus haut en parlant des études. Mon frère, que nous avons perdu à l'âge de dix-sept ans, était une de ces natures exceptionnelles, et les personnes qui l'ont connu en ont conservé le souvenir. Il trouvait à la maison paternelle la conversation d'hommes éclairés, le temps et la direction nécessaires à ses études spéciales, les conseils et les hautes leçons dont son esprit et son caractère avaient un égal besoin. Mais au collège, environné d'enfants qui n'auraient pu le comprendre, assujetti à des études trop faibles pour lui, excédé par l'uniformité de la règle, par la monotonie de la vie, c'est bien là qu'il aurait *étouffé*, et semblable à un de vos amis, il se serait révolté s'il ne fût pas devenu fou.

Vous citez des enfants qui ont préféré l'édu-

cation publique. J'en ai connu moi-même des exemples parmi d'excellents enfants ; mais tous ne sont pas de cet avis. J'ai vu un jeune homme réellement au désespoir de quitter ses parents et qui n'a jamais pu en prendre son parti. Un autre enfant, d'un caractère enjoué, aimable, confiant, fut mis en pension chez un précepteur avec deux de ses cousins. Tous trois suivaient les cours du collège. La première fois qu'il revint à la maison il était sombre et taciturne. Le changement d'habitudes, la privation des soins maternels, lui avaient donné une tristesse, une défiance de lui-même, une inquiétude soupçonneuse qu'il a conservées toute sa vie.

Je ne dirai qu'un mot de la tenue, de la bonne grâce, des soins de propreté. Malgré quelques récriminations, vous paraissez disposé à accorder sur ce point la préférence à l'éducation particulière. Je ne donne pas à ce détail une importance trop grande ; on conviendra que c'est cependant un avantage.

On avait toujours craint que les enfants élevés au collège n'oubliassent un peu leurs parents. La brochure nous rassure encore à ce sujet. L'enfant trop caressé, dit-on, est tou-

jours sans affection véritable, le collège lui fait connaître le prix de la maison paternelle. Ainsi le meilleur moyen d'aimer ses parents sera de se séparer d'eux. L'expérience dément heureusement encore cette affligeante théorie. Je ne trouve pas dans mes souvenirs un seul enfant élevé à la maison qui n'ait été du moins un bon fils. Vous recommandez aux parents de ne pas oublier leurs enfants au collège pour ne pas être oubliés d'eux. Parlez-vous à des parents légers, insoucians et tels que vous les avez dépeints avec des couleurs si vives ? Ceux-là n'en prendront pas la peine ; ils ont mis leur fils au collège pour s'en débarrasser. Quant aux parents assez soigneux pour écrire à leur enfant de longues lettres, pour se déranger en allant à de grandes distances le voir aux jours et aux heures indiqués, ah ! croyez que ces parents-là ne le négligeraient pas, s'ils avaient le bonheur de le conserver auprès d'eux, qu'ils ne le livreraient pas aux caquetages des domestiques et qu'en travaillant à l'éducation de leur fils, ils rempliraient un devoir plus doux qu'en allant le voir au collège.

Vous indiquez cependant, Monseigneur,

une manière de constituer l'éducation privée et vous n'en connaissez pas d'autres. C'est que les parents la fassent eux-mêmes et que le précepteur se borne à donner des leçons. J'avoue ne pas comprendre cette concession. Le père prendra donc la place du précepteur ; mais rappelez-vous tout ce que vous avez dit sur la torture morale de ces deux êtres condamnés à ne pas se perdre de vue, sur le dégoût qui en résulte et qui peut aller jusqu'à la haine. Tout cela vous paraît inévitable. Le père qui devient instituteur n'y échappera pas. Les conséquences en seront plus graves, et si l'enfant est exposé à haïr quelqu'un, j'aime mieux que ce soit son précepteur que son père. Rassurons-nous, cependant, le précepteur et l'élève ne sont point des ennemis, et je ne crois pas qu'on les rencontre souvent se promenant en s'éloignant le plus possible l'un de l'autre, comme deux forçats retenus par la même chaîne. J'ai connu un enfant du caractère le plus difficile, il avait de grandes querelles avec son précepteur, mais l'harmonie se rétablissait vite, et au fond ils avaient beaucoup d'affection l'un pour l'autre. Le précepteur est mort pendant l'éducation, cette

mort a été l'un des chagrins de la vie de son disciple. Ne craignons donc pas que l'enfant hâisse un père qui sera devenu son instituteur; espérons plutôt qu'il aimera l'instituteur comme un second père.

Enfin, en supposant un père et une mère accomplis, vous convenez que l'éducation pourrait être *bonne, admirable même*, mais vous ajoutez tout de suite : *au moins sous le rapport général et au point de vue de l'autorité paternelle*. Ainsi, comme le dit M. Laurentie, *la famille forme l'enfant aux vertus paisibles et non aux vertus fortes*.

Quand même l'éducation privée ne ferait que former de bons fils, de bons maris et de bons pères, ce serait déjà quelque chose. Mais les vertus paisibles ne sont pas toujours si faciles qu'on le suppose. Il faut du courage, du dévouement, de la force sur soi-même pour remplir les devoirs d'époux et de père. On a vu des hommes soumis dans l'intérieur de leurs familles à des épreuves cruelles, et s'ils ont pu y résister, c'est que leur éducation leur avait donné quelque force d'âme, et leur avait inspiré quelques sentiments nobles et généreux.

Au résumé, Monseigneur, l'éducation particulière vous paraît, comme je l'ai dit en

commençant, mauvaise ou insuffisante. Ses défauts sont naturels, presque inévitables, on pourrait même dire excusables. La bonne éducation publique, au contraire, vous semble parfaite. Vous répondez d'un jeune homme et de sa persévérance, à condition que vous aurez complètement achevé son éducation, et à condition aussi qu'après cette éducation terminée, on ne le laissera pas dans l'oisiveté. Permettez-moi en toute sincérité de vous en témoigner ma surprise. Si à l'aide de ces deux conditions vous répondez de tous les jeunes gens que l'on vous confie, je n'ai rien à dire, car si vous répondiez d'un seul, je ne pourrais qu'admirer une telle illusion.

Pour moi, je n'oserais répondre du succès de la meilleure éducation particulière et je ne conteste pas non plus que l'éducation publique ne puisse parfaitement réussir. Je crois cette éducation bonne pour le plus grand nombre et je conseillerais toujours de la choisir, si l'on n'est pas en position de bien élever son fils chez soi, ou si l'on n'a pas le courage de l'entreprendre. Mais je crois la bonne éducation particulière préférable, parce qu'elle est toute spéciale, parce qu'elle développe


davantage les facultés intellectuelles, parce qu'elle se plie mieux au caractère et qu'elle permet d'attaquer plus directement les défauts, parce qu'elle attache davantage l'enfant à ses parents, enfin parce qu'elle lui apprend à connaître la famille et le monde dans lequel il est destiné à vivre.

Il me reste, Monseigneur, à réclamer votre indulgence pour mes observations. Je la réclame à double titre : d'abord dans l'intérêt de ma cause, qui ne doit pas souffrir de la faiblesse de son défenseur. Vous arrivez armé de votre autorité personnelle, de votre longue expérience, encouragé par l'opinion d'écrivains distingués qui attaquent l'éducation particulière par le raisonnement, quelquefois par le ridicule. Qui suis-je pour combattre une pareille coalition ? Les raisonnements auront peu de poids dans ma bouche, et je dédaignerais de répondre au persifflage. Ma situation ajoute encore à mon insuffisance personnelle. Je suis seul à la campagne, livré uniquement à mes impressions, à mes souvenirs. J'aurais eu besoin bien plus que vous de m'adresser à d'autres, de m'éclairer de leurs lumières, d'invoquer aussi leur expérience. Je

ne l'ai pas voulu ; mais daignez considérer au moins que de plus puissants adversaires auraient mieux répondu, et que ce que j'ai dit n'est rien auprès de ce qu'il y aurait à dire.

J'invoque encore votre indulgence, Monseigneur, pour le style de cette longue lettre. Je l'ai écrite à la hâte, et si contre mon intention il m'était échappé une expression qui pût blesser le moins du monde l'opinion respectable qui n'est pas la mienne, je la désavoue, et je vous prie de l'excuser. Vos amis vous ont engagé à publier ces lettres : c'est *parce que nous avons été élevés chez nos parents, disent-ils, que nous ne voulons pas que nos enfants le soient.* Et moi qui ai cru devoir élever mon fils comme je l'ai été moi-même, je ne vous en remercie pas moins d'avoir fait cette publication. Elle m'a vivement intéressé, elle m'a inspiré de profondes réflexions, elle m'a fait un instant douter de moi-même, et quelle que soit mon opinion sur l'ouvrage, j'ai senti en le lisant redoubler ma vénération pour l'auteur.

Marsan, le 5 novembre 1851.



This book should be returned to
the Library on or before the last date
stamped below.

A fine of five cents a day is incurred
by retaining it beyond the specified
time.

Please return promptly.

~~XXXXXXXXXX~~

XXXXXXXXXX

Educ 1008.54
Lettre de M. le duc de Fezensac a
Widener Library 006071753



3 2044 079 676 318

